



*Signataire : Xhevrie Osmani*

*Date de dépôt : 12 octobre 2023*

## **Question écrite urgente**

**Fillette rom de 14 ans soumise à la prostitution et enceinte :  
quelles mesures de protection ont été prises par le SPMi ?**

La Télévision suisse romande a diffusé le 21 septembre un reportage sur le proxénétisme intitulé « Loverboys, les nouveaux proxénètes aux sentiments ». Il y est fait mention de la situation d'une fillette rom de 14 ans, prostituée sous contrainte. Cette dernière aurait été prise en charge par les HUG parce qu'elle se trouvait enceinte.

Au vu de ce qui précède, je souhaite poser les questions suivantes :

- 1. Compte tenu des protocoles de collaboration entre les HUG et le SPMi, quelles mesures de protection ont été prises en faveur de la fillette ?**
- 2. Quelle a été la prise en charge de la mineure et de sa grossesse ? Cette dernière a-t-elle été menée à terme ?**
- 3. Cette fillette a-t-elle pu être sortie des réseaux de prostitution ?**
- 4. A-t-elle pu bénéficier de soins, et d'une protection adéquate contre la maltraitance et l'exploitation ?**
- 5. A-t-elle pu entamer ou poursuivre une scolarité ?**